

■ **Automobiles Senn (Neuchâtel) SA**, à Neuchâtel (FOSC du 29.05.2002, p. 7). Nouvelle raison sociale: **Automobiles Senn S.A.**. But modifié: achat, vente et location de véhicules automobiles; commerce de pièces détachées et d'accessoires, de carburants et de lubrifiants; exécution de travaux de mécanique, de carrosserie et d'entretien des véhicules. Capital-actions porté de CHF 1'000'000 à CHF 1'200'000 par l'émission de 400 actions de CHF 250, privilégiées quant au droit de vote et de 100 actions de CHF 1'000, toutes nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. Capital-actions: CHF 1'200'000, entièrement libéré, divisé en 2'400 actions de CHF 250, privilégiées quant au droit de vote, et 600 actions de CHF 1'000, toutes nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. Reprise des actifs et passifs, au sens de l'article 748 CO, de la société 'Automobiles Senn SA Montagny-près-Yverdon', à Montagny-près-Yverdon, selon contrat de fusion au 19.06.2003 et bilan au 31.12.2002, présentant un actif de CHF 3'555'370.54, un passif envers les tiers de CHF 2'673'836.32, des provisions pour 350'368.25, soit un actif net de CHF 531'165.97, montant imputé sur le capital-actions à concurrence de CHF 200'000, en échange de 400 actions de CHF 250 et de 100 actions de CHF 1'000. Statuts modifiés le 19.06.2003.

Journal no 1751 du 14.07.2003

(01090764 / CH-645.1.002.611-6)